

## RAPPORT DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2022

### CCAS LANÇON-PROVENCE

#### Préambule

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du CGCT en précisant : « Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. » Ce rapport présente donc les principales informations et évolutions du budget primitif 2022.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), établissement administratif de la Ville de Lançon-Provence, est géré par un Conseil d'Administration présidé par le Maire.

Il exerce l'intégralité de ses compétences en matière d'action sociale générale, telle qu'elle est définie par les articles L.123-4 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Dans ce cadre, outre les missions spécifiques confiées par les textes, le CCAS de Lançon-Provence est chargé, par la Ville, de diverses missions d'action sociale contribuant ainsi à la mise en œuvre des politiques publiques municipales, notamment à destination des populations fragilisées.

#### Introduction

L'année 2021 a fait suite à une année particulièrement déstabilisée en terme de fonctionnement, que ce soit de par la crise de la COVID-19, que par les élections municipales qui se sont déroulées en deux temps sur la Commune de Lançon-Provence.

Cela a engendré une refonte du Conseil d'Administration, de nouvelles orientations en matière de politique sociale et une mise en route de la nouvelle équipe sur le premier trimestre 2021.

Ce sont donc sur très peu de mois que l'activité du CCAS a pu et dû se positionner et se développer, toujours en tenant compte des aléas liés à la pandémie et des contraintes induites.

Il ressort une gestion rigoureuse des dépenses, avec une recherche constante d'optimisation des moyens matériels et de recherche de partenariat favorisant l'intervention de professionnels autour de différents thèmes comme la prévention, le handicap, l'action solidaire, ou de dispositifs innovants en faveur de la population sans coût pour les Administrés et sans surcoût voire totalement gratuit pour le CCAS.

L'ensemble de ces éléments a été détaillé dans le Rapport d'Orientation Budgétaire, présenté aux membres du Conseil d'Administration, et pour lequel ces derniers, après débat, en ont pris acte par une délibération spécifique en date du 3 mars 2022.

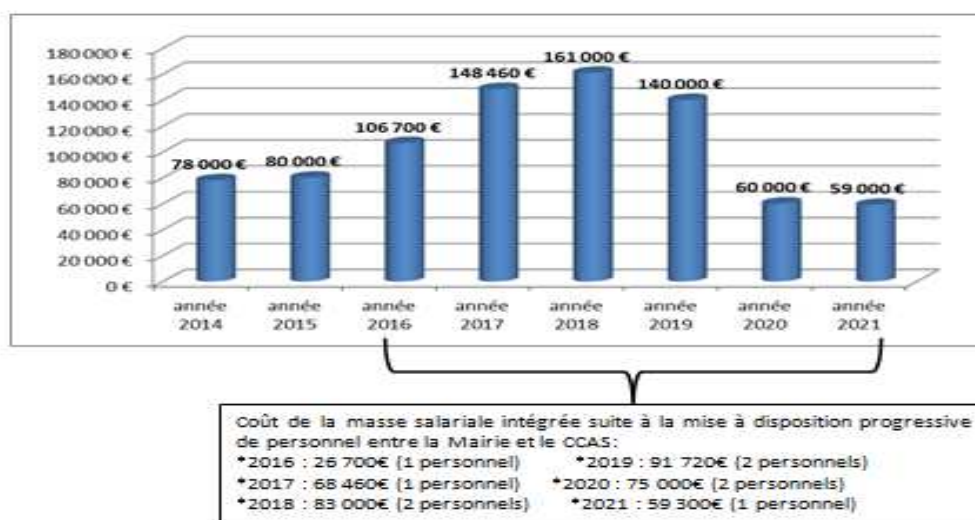
Le CCAS, grâce à ses efforts de gestion, à la mobilisation des agents, aux choix et orientations du Conseil d'Administration dans les actions et dispositifs mis en place, a su conserver un équilibre budgétaire et clôturer l'exercice 2021 de la manière suivante :

Exécution du budget	Investissement	Fonctionnement	Total
Résultat de clôture 2020	1 517,33€	30 414,11€	31 931,44€
Recettes	0€	105 724,04€	105 724,04€
Dépenses	0€	127 876,38€	127 876,38€
Résultat de l'exercice 2021	0€	22 152,34€	22 152,34€
<b>Résultat de clôture de l'exercice 2021</b>	<b>1 517,33€</b>	<b>8 261,77€</b>	<b>9 779,10€</b>

Le présent rapport de présentation a vocation à synthétiser et commenter les données issues des maquettes budgétaires qui répondent aux exigences du cadre légal des instructions comptables et budgétaires (M14).

Le budget Primitif 2022, sera présenté par fonction, et le détail de chaque chapitre sera explicité afin de mieux cerner à la fois la répartition de la subvention municipale allouée au CCAS, mais aussi pour mettre en valeur la rigueur budgétaire appliquée sur la projection de l'exercice 2022.

Pour rappel, l'historique de cette subvention sur les dernières années est :



## Orientations générales 2022

- la mise en œuvre d'une démarche en ressources humaines innovante : notamment par la signature d'une convention cadre Mairie-CCAS effective au 1<sup>er</sup> janvier 2022 et précédant les conventions de mise à disposition de personnel prévues pour juillet 2022. Ces deux dispositions ont une conséquence financière non négligeable : les frais d'entretien du bâtiment (6 800€), la mise à disposition des quatre agents (118 300€) et la mise à disposition des services municipaux support (11 500€),

- la promotion d'actions en faveur du volet « social » et de la « prévention » : auprès des agents, mais aussi des publics fragiles en soutien de la Maison Départementale de la Solidarité, le soutien psychologique des administrés conjointement à un suivi social par la poursuite de la convention avec une psychologue clinicienne, le développement d'actions avec la Croix Rouge, le maintien d'un budget de subvention aux associations caritatives partenaires en complémentarité d'un budget alloué aux aides financières du CCAS :

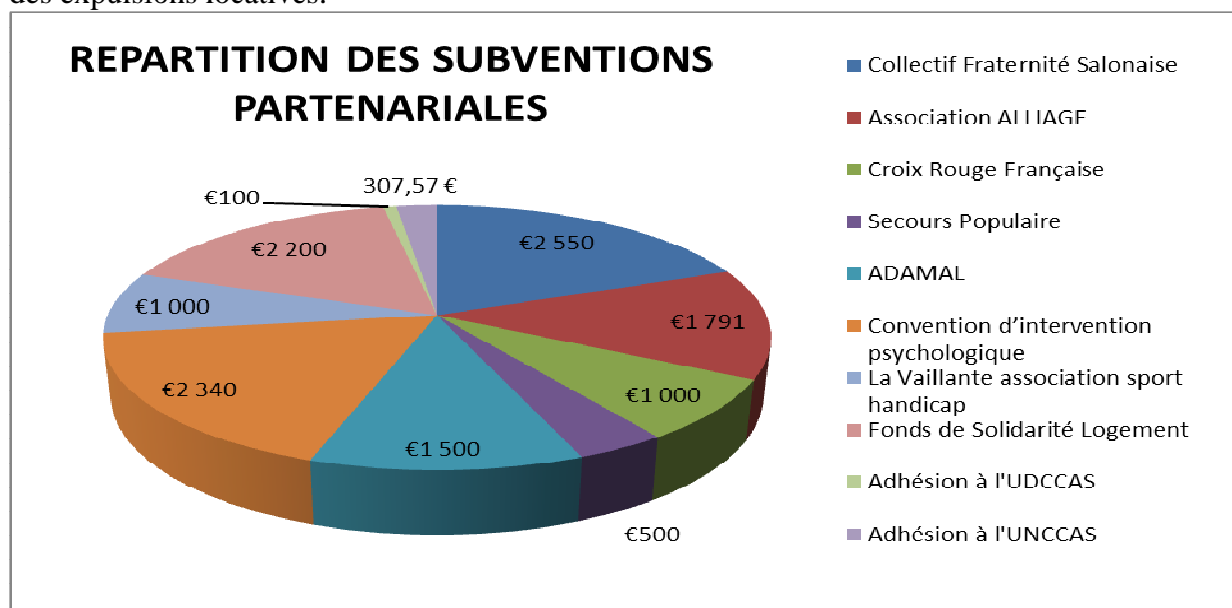
\* Subvention aux associations partenaires (caritatives et autres) : 6 550€

\* Conventions partenariales : 4 401€

\* Aides financières : 5 853€

- le développement de projets innovants en faveur du Bel Age et des personnes en situation de handicap : dans un souci constant de proposer des actions gratuites aux Administrés tout en étant garant du professionnalisme des intervenants ;

- la poursuite du travail de réseau dans le domaine du logement : que ce soit sur l'accompagnement des demandeurs de logement locatif social, que des participations aux commissions d'attribution logement, les accompagnements d'administrés faisant face à des situations d'indécence, ou dans le cadre de la prévention des expulsions locatives.



Le CCAS a pu voir un excédent reporté en section de fonctionnement 8 261,77€ et de 1 517,33€ en section d'investissement. Le budget total du CCAS, estimé pour 2022 est de 209 482,10€, répartis en 206 964,77€ en fonctionnement et 2 517,33 € en investissement.

## Section investissement

Compte	Total Voté 2021	Réalisé 2021	Préparation 2022	Variations BP2021/BP2022
<b>Section d' Investissement</b>				
2183				
2184				
2188				
<b>Total Chapitre 21</b>	<b>1 517,33</b>	<b>-</b>	<b>1 517,33</b>	<b>/</b>
274				
<b>Total Chapitre 27</b>	<b>1 000,00</b>	<b>-</b>	<b>1 000,00</b>	<b>/</b>
Total D1	2 517,33	-	2 517,33	/
<b>Total 001</b>	<b>1 517,33</b>	<b>-</b>	<b>1 517,33</b>	<b>/</b>
Total 274	1 000,00	-	1 000,00	/
<b>Total Chapitre 27</b>	<b>1 000,00</b>	<b>-</b>	<b>1 000,00</b>	<b>/</b>
Total R1	2 517,33	-	2 517,33	/

## Section fonctionnement

Compte	Total Voté 2021	Réalisé 2021	Préparation 2022	Variations BP2021/BP2022
<b>Section de fonctionnement</b>				
60623				
60628				
60632				
6064				
611				
6135				
6182				
6184				
6188				
6225				
6232				
6262				
62871				
6281				
<b>Total Chapitre 011</b>	<b>58 335,73</b>	<b>53 790,41</b>	<b>63 036,73</b>	
6215				
<b>Total Chapitre 012</b>	<b>59 000,00</b>	<b>58 969,56</b>	<b>130 000,00</b>	<b>55%</b>
<b>Total Chapitre 022</b>	<b>567,58</b>	<b>-</b>	<b>1 375,04</b>	<b>58%</b>
6541				
6562				
6568				
6574				
<b>Total Chapitre 65</b>	<b>23 363,80</b>	<b>15 112,80</b>	<b>12 553,00</b>	<b>-86%</b>
673				
<b>Total Chapitre 67</b>	<b>1 000,00</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>/</b>
Total D1	142 267,11	127 872,77	206 964,77	31%
<b>Total Chapitre 002</b>	<b>30 414,11</b>	<b>-</b>	<b>8 261,77</b>	<b>-268%</b>
706				
70688				
<b>Total Chapitre 70</b>	<b>50 000,00</b>	<b>46 586,88</b>	<b>49 000,00</b>	
7474				
7478				
7473				
<b>Total Chapitre 74</b>	<b>61 853,00</b>	<b>59 137,16</b>	<b>149 703,00</b>	<b>-59%</b>
7713				
7718				
7788				
<b>Total Chapitre 77</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
Total R1	111 853,00	105 724,04	206 964,77	46%